

Lettre aux adhérents à E.V.A. 08 le 26/12/2012

Chers adhérents et amis,

Je profite de cette fin d'année pour venir vers vous et vous donner des nouvelles de notre association.

Tout d'abord, je voudrais vous souhaiter à vous et à ceux qui vous sont proches mes vœux pour cette nouvelle année qui va commencer : bonne santé bien sûr mais surtout, pour les plus anciens, bien vivre avec la santé que l'on a .. ; souhait de vivre en paix les uns avec les autres et la force et le courage d'aborder les difficultés de la vie. Aussi que notre association trouve la bonne solution pour l'aboutissement de notre projet.

Donc la 1^{ère} assemblée générale de EVA 08 a eu lieu le 15 mars dernier à laquelle vous avez été invités ; un certain nombre parmi vous étaient présents et d'autres avaient envoyés leur pouvoir : merci à chacun.. Cette première manifestation publique a été un succès dans le sens que l'on s'est fait connaître et que cela nous a ouvert de nouveaux horizons.

Nous nous sommes trouvés devant un certains nombres de difficultés (financières, juridiques, organisationnelles) et nous nous sommes alors tournés vers une entreprise « le Chênelet » (voir leur site sur Google en tapant Le Chênelet) récemment agréée dans les Ardennes comme « bailleur social ». Nous nous sommes rapidement bien entendu et trouvé une certaine connivence avec les dirigeants François Marty PDG du groupe et Eric Amieux directeur de la Foncière Chênelet ; nous nous sommes reconnu les mêmes valeurs morales et un idéal commun. Nos deux projets semblent complémentaires et donc nous avons décidé de cheminer ensemble et de travailler en partenariat.

L'inflexion à notre démarche initiale est de passer d'un projet privé reposant sur la propriété individuelle à une offre locative de logements sociaux dont nous garderions l'animation par l'intermédiaire de l'association. Il y a encore de nombreux points à éclaircir...

Ce serait La Foncière du Chênelet qui financerait la construction des logements sur un terrain que l'on doit leur céder en bail emphytéotique. La construction de la maison commune serait à notre charge. Reste le lieu d'implantation à définir, c'est à dire le terrain. Nous travaillons activement sur toutes ces questions et la réflexion avance bien .

A la suite de l'AG de mars nous avons lancé un pré-engagement financier en qualité d'associé : un certain nombre parmi vous ont répondu favorablement ; qu'ils en soient ici remerciés. Ce n'est pas oublié... Nous recherchons une formule de participation adaptée à cette nouvelle forme.

Vous serez invités à la prochaine assemblée générale et le renouvellement de la cotisation se fera à cette occasion.

Bien sûr l'important sera de trouver des habitants mais quand nous connaissons le lieu et les conditions financières, les candidatures ne manqueront pas . Toutefois nous souhaitons cheminer ensemble avant pour nous connaître et ainsi faciliter **le VIVRE EMSEMBLE**.

J'espère que ces quelques informations vous ont rassurés sur l'avancement de notre projet et je vous dit à bientôt.

Encore **Bonne année 2013**

Pour l'équipe d'animation, bien amicalement, le président

Jean Watier et Anne-Marie